

*Le vote du 29 MAI a fait reculer le gouvernement dans l'application par décrets de la loi FILLON. Le premier ministre s'est engagé à mener dans le "dialogue avec la communauté éducative" sa mise en oeuvre. Lors de l'audience FSU du 8 Juin chez De Robien, le SNESUP a demandé l'ouverture immédiate de négociations pour une loi de programmation « recherche » qui s'appuie sur les demandes des personnels et qui, avec une programmation pluriannuelle des moyens en forte croissance ne peut plus attendre. Il a obtenu un report assorti d'un cadrage national négocié pour l'intégration des IUFM aux universités.
(voir sur le site www.snesup.fr le compte rendu complet de cette audience)*

Après le rejet de l'Europe libérale, construire une Europe solidaire

Faire face, ensemble, à la nouvelle offensive libérale du gouvernement

Le référendum du 29 mai a marqué avec force un rejet des orientations libérales portées par le projet de Traité Constitutionnel. Ce vote marque aussi l'attachement résolu de la population française aux services publics et aux valeurs de démocratie et de solidarité. Le débat d'une ampleur et d'une richesse sans précédent dont ce référendum a été l'occasion a aussi contribué à un regain d'intérêt pour la participation à la vie démocratique parmi une large frange de la population qui s'en était détournée. Le SNESUP se félicite de ce résultat et considère que le gouvernement se doit maintenant de proposer aux autres pays européens des orientations correspondant aux attentes exprimées par les Français.

Le congrès de Créteil avait exprimé le rejet du TCE et appelé les universitaires à se prononcer pour le non. Le SNESUP réaffirme le respect du choix de chaque syndiqué, quel que soit son vote, appelle l'ensemble de la communauté universitaire à se rassembler pour participer aux initiatives porteuses d'un projet social et solidaire pour l'Europe dans une démarche rassemblant sans exclusive tout ceux qui se reconnaissent dans ces valeurs. **Il appelle à participer aux manifestations prévues le 16 juin à l'occasion de la réunion du Conseil des Ministres européens.**

Le SNESUP, en convergence avec les initiatives prises par la FSU, entend également s'adresser à ses partenaires syndicaux français et européens afin de construire un projet européen alternatif, pour l'enseignement supérieur et la recherche. A cet effet, il leur proposera la tenue d'un forum européen sur l'enseignement supérieur et la recherche dès cet automne. Il recherchera dans le même temps les moyens d'organiser avec eux les mobilisations pour une Europe solidaire.

Les premières décisions annoncées par Dominique de Villepin montrent que, loin de respecter ce vote, le nouveau gouvernement s'engage dans une offensive libérale aggravée. Les attaques frontales contre le droit du travail, l'extension sans précédent de la précarité avec le nouveau contrat d'embauche, doivent rassembler les salariés dans une riposte commune. Dans ce sens, **le SNESUP considère positivement l'initiative de la CGT d'une manifestation nationale le 21 juin. Il appelle, avec la FSU, à s'y associer pleinement.**

La recherche et l'enseignement supérieur sont pleinement concernés par cette orientation du nouveau gouvernement. Le Premier Ministre s'est lui-même prononcé pour des « Pôles d'Excellence Européens », la mise en place des « pôles de compétitivité », l'affectation des produits des nouvelles privatisations à la recherche pilotée par des agences technocratiques (ANR, AII, etc...). C'est la mise en cause des missions et du rôle des organismes publics de recherche, en particulier du CNRS. Dans la même logique, il a prôné la mise à contribution des étudiants dans le financement de leur propre formation...

Devant cette offensive libérale renouvelée contre le service public d'enseignement supérieur et de recherche, le SNESUP appelle à riposter par le plus large rassemblement pour imposer la négociation d'une loi d'orientation et de programmation pour la recherche conforme aux exigences de la communauté scientifique. Le mémoire¹ élaboré ensemble par les organisations syndicales, l'appel commun des syndicats et de SLR constituent des points d'appui à utiliser, développer, soutenir.

Le SNESUP appelle la communauté universitaire à débattre, face aux éléments actuels du projet officiel (fiches Monteil), du mémorandum intersyndical, à l'enrichir et à le soutenir, à exiger des débats dans les conseils d'université, dans les différentes instances. Il appelle les personnels et leurs élus à y intervenir pour des prises de position en ce sens.

Attaché à une relation renouvelée entre formation et recherche, le SNESUP appelle à agir aussi pour une réorientation de la réforme des cursus LMD, fondée sur un cadre national concerté des formations et diplômes, sur un accès accru aux études supérieures sans coupure entre les niveaux L, M et D, et permettant de répondre aux attentes et aux besoins en matière d'accès à l'emploi qualifié.

Dans cette période décisive, la CA appelle au rassemblement de tous les syndiqués, au renforcement du SNESUP par le renouvellement de la cotisation de tous ses membres, par l'adhésion de nouveaux collègues, notamment les jeunes. Le développement du service public national d'enseignement supérieur et de recherche, la lutte contre la précarité, pour l'amélioration des conditions de travail, pour les garanties statutaires de nos métiers, doivent rassembler le plus largement dans le SNESUP, premier syndicat de l'enseignement supérieur.

Paris, le 10 juin 2005, Commission Administrative Nationale du SNESUP (31 POUR – 0 CONTRE – 7 ABSTENTIONS)

¹ <http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=1658>